



FEDERATION  
**SYNTEC**

---

## Rapport d'activités de la Présidente Viviane Chaine-Ribeiro



2014 – 2015

---

Assemblée Générale du 7 juillet 2015





## Edito

A l'heure où la crise financière grecque ébranle l'Europe et où l'économie française est encore confrontée à une faible croissance, il apparaît nécessaire, en ces moments d'incertitude, de faire partager notre conviction. La France a de nombreux atouts à faire valoir face à la concurrence internationale pour relancer notre économie et lutter contre le chômage.

La Fédération Syntec souhaite prendre toute sa part dans le redressement économique de la France.

Les métiers rassemblés au sein de notre Fédération, consubstantiels à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie, se doivent d'être au cœur de cette mutation, d'attirer et de former les talents de demain.

Ces engagements se sont traduits fin 2014 par la signature d'un **Pacte social pour la compétitivité** avec l'engagement de créer **3% d'emplois nets d'ici 2018** dans la Branche et également à travers la signature d'accords importants avec les partenaires sociaux.

Pour relayer et démultiplier nos actions, accroître notre participation à tous les niveaux, nous allons mettre en place un réseau de représentants de la Fédération Syntec dans les 13 régions issues de la réforme territoriale mais aussi auprès de nos représentations FAFIEC (OPCA de la Branche) locales.

Je remercie tous nos syndicats adhérents et leurs contributeurs, partenaires extérieurs et l'équipe de nos permanents qui, par leur engagement et leur mobilisation, ont contribué à ces réalisations qui représentent une réelle valeur ajoutée pour nos entreprises et les salariés de notre Branche.

L'année à venir 2015-2016 mobilisera encore les énergies car la France est à un tournant de son histoire économique et sociale, à un moment où l'innovation et la compétitivité « agile » apparaissent comme les enjeux majeurs de la modernisation de notre pays.

Je sais pouvoir compter sur vous tous pour relever de nouveaux défis.

Viviane Chaine-Ribeiro  
Présidente de la Fédération Syntec

# Sommaire

- La Fédération Syntec **01**
- Une plus grande visibilité pour défendre  
la spécificité de nos métiers **02**
- La relance de l'Emploi et le pari de l'Alternance **03**
- La dynamique du Dialogue Social **04**
- L'organisation de la Fédération Syntec **05**

# La Fédération Syntec

## « L'agilité, si elle est clef aujourd'hui pour tous, est vitale pour nos métiers. »

La Fédération Syntec regroupe les activités du **Numérique, de l'Ingénierie, des Études et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Événement**. Elle aide, jour après jour, les entreprises à être plus innovantes, plus compétitives et à s'adapter rapidement aux **évolutions technologiques** qui nécessitent une réactivité presque instantanée.

Elle fournit des services et éclaire les questions économiques, commerciales, techniques, juridiques, sociales et déontologiques, d'intérêt commun aux unions de syndicats adhérents.

### Etre force de proposition

La Fédération Syntec est un membre actif du MEDEF et du Groupement des Professions de Services (GPS) et participe à leurs principales commissions. Elle positionne aussi des candidats à des mandats pour faire entendre sa voix dans les instances d'influence et de décisions importantes (Pôle emploi, Agirc...).

#### Chiffres clefs

**80 000 entreprises** dont **83%** de PME, **120 milliards d'euros** de Chiffre d'Affaires, **910 000 collaborateurs** pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi.

### Faire entendre la voix des entreprises et défendre nos spécificités

- Au niveau institutionnel, la Fédération Syntec agit au quotidien auprès des pouvoirs publics pour participer à la politique gouvernementale dans les domaines qui nous impactent. C'est dans cet esprit, que nous avons élaboré des actions concrètes pour l'Emploi et l'Alternance pouvant être déployées au niveau national et qui seront prochainement mises en place pour répondre aux besoins en compétences spécifiques de nos entreprises mais aussi pour lutter efficacement contre le chômage.



6 actions concrètes  
pour l'Emploi  
et l'Alternance

- Le mandat de Viviane Chaine-Ribeiro à la Commission Nationale des Services (CNS) présidée par le Ministre de l'Economie, Emmanuel Macron nous permet d'éclairer et d'aider les pouvoirs publics à décrypter la situation des services, surtout au niveau des atouts qu'ils représentent pour le développement de l'économie et de l'emploi en France.



- Soutien au Groupement des Professions de Services (GPS)
  - ▶ La Fédération Syntec est un des nombreux partenaires de la Fête des Services 2015.
  - ▶ La Fédération Syntec s'associe à l'initiative du GPS « Pacte Services ». Les services se mobilisent et ont lancé, début mars, une campagne d'envergure pour affirmer l'importance des services en France et proposer à notre pays de prendre le leadership européen.

# Une plus grande visibilité pour défendre la spécificité de nos métiers

## Des prises de parole renforçant l'attractivité de nos métiers

- Keynote speaker à l'issue de la plénière à l'Université du Numérique du MEDEF



- Intervention à Athènes avec des membres de la Commission Européenne : « Building sustainable competitiveness : Entrepreneurship as a key lever to growth »
- Débat de la Fondation Télécom : « Comment créer les champions de demain dans un monde où la révolution numérique devient omniprésente dans nos vies quotidiennes et bouleverse nos modes de pensées et nos références sociétales ? »

- Débat avec le Ministre du travail de la Pologne lors des 11<sup>èmes</sup> Entretiens de Royaumont à Varsovie :  
« L'Europe a-t-elle manqué le virage du Numérique ? »



- Déplacement en Corse auprès de Pierre Gattaz et intervention au forum « Libérons l'entreprise »



- Table ronde à la 1<sup>ère</sup> Edition « Vivre l'Alternance » organisée par le Campus Alternance du Groupe IGS



### Faire connaître nos positions

« Sur le 400 mètres haies que parcourt un entrepreneur chaque jour, s'ajoutent périodiquement d'autres haies, si bien que nous ne savons plus où sont les haies ! »

- Communiqués de presse
  - ▶ L'appel au ministre du Travail et aux parlementaires à la suite de l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi : « Halte au feu sur les entreprises ! »
  - ▶ La création des commissions paritaires régionales interprofessionnelles dans le Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi : « Non à l'alourdissement du mille-feuille social pour les TPE ! »
  - ▶ La création du compte personnel d'activité dans le Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi : « CPA : la Fédération Syntec s'inquiète de l'instauration d'une usine à Gaz ! »

## Revue de presse

### BFM Business

- ▶ Emission « Good Morning Business » présentée par Sébastien Couason : « Il faut accentuer la compétitivité et l'attractivité pour générer plus d'investissement au sein des entreprises », Viviane Chaine-Ribeiro (juillet 2014)
- ▶ 4 émissions « Les experts du soir » présentées par Sébastien Couason sur BFM Business (11 et 24 septembre 2014, 9 décembre 2014, 20 janvier 2015)

### Interviews dans la presse

- ▶ Le Monde : « Les métiers du numérique à la recherche de candidats et de... candidates » (23 juin 2015).
- ▶ L'Usine-Digitale « L'Éducation nationale doit se bouger et vite sur l'enseignement numérique » (9 février 2015)

### Interviews vidéo en ligne

- ▶ Interview sur l'alternance postée sur le site [rue.de.la.formation.org](http://rue.de.la.formation.org) (MEDEF)
- ▶ Interview sur les nouveaux enjeux pour les entreprises lors de l'Université numérique (MEDEF)

### La Fédération Syntec présente sur les réseaux sociaux

- ▶ La fréquentation du site de la Fédération est d'environ 30 500 visites par semaine. Le site publie mensuellement l'indice Syntec, met à disposition la convention collective et les accords et les avenants signés, présente les partenaires sociaux de la Branche et les instances paritaires...  
[www.syntec.fr/](http://www.syntec.fr/)
- ▶ Notre page Facebook reprend l'actualité de la Fédération que vous pouvez également retrouver sur notre site  
 <https://www.facebook.com/Federation.Syntec>

- ▶ Twitter, un outil incontournable  
 <https://twitter.com/FSyntec>

Parce que nous sommes conscients de la présence **des jeunes** sur les réseaux sociaux, auprès desquels nous avons une mission d'information et de pédagogie sur l'attractivité de nos métiers, nous relayons et faisons passer des messages.

D'après « Le livre blanc des réseaux sociaux » Ipsos/Steria en partenariat avec l'Argus de la presse<sup>1</sup> :

- ▶ 89% de la population française âgée de 15 ans et plus connaît Twitter soit environ 41,4 millions de personnes
- ▶ 5% de la population française âgée de 15 ans et plus possède un compte Twitter actif soit environ 2,3 millions de personnes
- ▶ Et 23% des Twittos actifs postent des tweets afin de réagir à l'actualité de leur secteur professionnel

### Attirer les jeunes générations et en particulier les femmes

« Quand on parle d'attractivité nous nous adressons à tous les jeunes car nous avons besoin de tous les profils et il est nécessaire de démystifier certains métiers et nous pensons également aux femmes. »

Pour cela, il faut motiver **les jeunes filles**, dès le plus jeune âge, pour faire tomber les stéréotypes et les accompagner à intégrer des écoles d'ingénieurs ou des filières scientifiques. Au sein de notre Branche **88%** de nos contrats sont des CDI dont **70%** d'ingénieurs mais seulement **1/3** de femmes.

Il est donc essentiel de diffuser une nouvelle image du secteur.

Nous savons tous que les géants d'aujourd'hui ne seront pas ceux de demain. Et il faut que les femmes profitent de cette révolution pour trouver leur place.

<sup>1</sup> <http://www.aura-mundi.fr/Actualites/etude2-exclusive-usages-twitter-france>

## La relance de l'Emploi et le pari de l'Alternance

« **La formation** est un investissement partagé entre l'entreprise et le salarié. Nous avons une **co-responsabilité** dans son employabilité et le développement des compétences des salariés. »

### Relancer l'emploi et encourager l'alternance

La Fédération Syntec propose de partager son expertise enrichie par celle des **80 000 entreprises du secteur** pour contribuer au **recul du chômage** et à une politique de l'emploi en adéquation avec leurs attentes et surtout **leurs besoins réels**.

« Nous risquons de **rater des points de croissance** par manque de compétences alors qu'elles sont notre énergie vitale. »

En effet, les métiers que nous représentons figurent parmi les **métiers d'avenir** ayant de forts besoins de recrutement. C'est donc en nous inspirant des préoccupations spécifiques des entreprises et des territoires que nous avons proposé au Gouvernement 6 propositions concrètes destinées à relancer l'emploi et à encourager l'alternance.

Soucieuse de collaborer à l'amélioration de l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise, la Fédération a constaté que des améliorations pouvaient être apportées pour simplifier et développer l'alternance que nous souhaitons conforter dans notre Branche professionnelle. En effet, le contrat de professionnalisation reste stable alors que la formation en apprentissage se heurte malheureusement à certains obstacles.

Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est **l'inadéquation** entre, d'une part, **les profils très spécifiques** recherchés par les entreprises et, d'autre part, **les demandeurs d'emploi** dont les profils ne leur permettent pas de répondre à ces offres.

Nous regrettons surtout que ces postes restent vacants au regard de la situation actuelle du marché du travail et nous y voyons un risque de **fracture sociale**. Ce qui s'applique à nos métiers doit être considéré pour beaucoup d'autres filières et des générations qui ne doivent pas être sacrifiées.

## Adapter la formation professionnelle pour développer les talents

- Comment envisager cette transformation sociale qui consiste à adapter les compétences aux nouveaux métiers ? En développant et en **adaptant la formation professionnelle aux besoins des acteurs et des territoires !** C'est pourquoi nous avons transmis au Gouvernement des actions pouvant être rapidement mises en place sur le terrain, pour tous les niveaux de formation et de manière plus spécifique pour les publics éloignés de l'emploi. En effet, il est nécessaire d'adapter la formation à ces publics éloignés de l'emploi qui ont besoin d'une formation plus complète pour se réinsérer grâce à un parcours adapté.

Nous portons une ambition forte en matière formation professionnelle et de recrutement car les ressources humaines constituent la principale **valeur ajoutée** des prestations intellectuelles de nos métiers. L'attractivité de nos métiers est aussi liée au développement des compétences des salariés tant pour leur employabilité dans ces domaines technologiques que pour la performance économique et sociale des entreprises qui les emploient.

## Mettre en œuvre la réforme de la formation professionnelle

La Fédération Syntec a participé activement à l'ensemble des travaux interprofessionnels avec pour objectif de donner aux entreprises et salariés de la Branche un accès à des formations correspondant à leurs besoins, au travers des nouveaux dispositifs mis en place, dans les meilleurs délais.

## Encourager une mise en œuvre rapide dans le cadre des travaux interprofessionnels

- Pour l'élaboration de la première liste des formations pouvant être mise en œuvre dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) interprofessionnelle accessible aux salariés de toutes les Branches et aux demandeurs d'emploi : près de 700 formations aux métiers transverses, accessibles à la fois aux salariés et aux demandeurs d'emploi. A ce jour nos certifications représentent 30% de la liste professionnelle établie avec les demandes de 75 Branches.

- Pour l'inscription des premières certifications à l'inventaire : inscription des premières certifications éditeurs à l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), permettant ainsi aux entreprises de la Branche de mettre en œuvre ces formations, au titre du CPF comme de la Période de Professionnalisation.
- Pour le soutien et la mise en œuvre du Certificat de Compétences InterBranches « Relation Client » créé par le GPS.

### Répondre aux besoins spécifiques des entreprises de la Branche

**Pour 2015, année de transition entre l'ancien et le nouveau système de formation**, les partenaires sociaux se sont attachés à proposer un **catalogue des Actions Collectives Nationales** actualisé et à privilégier le développement d'actions de formation portant notamment sur des compétences transverses en le rendant plus pertinent et plus lisible pour les TPE et les PME afin de :

- Mieux appréhender la demande des clients (prestations sur mesure, globales, obligation de résultat)
- Intégrer les aspects techniques, économiques et réglementaires
- Tenir compte du déplacement des marchés à l'étranger : langues étrangères, spécificités culturelles, gestion de projets, stratégie à l'exportation
- Favoriser le développement des compétences personnelles : gérer la relation clients, renforcer sa force de conviction et de négociation
- Maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Par ailleurs, les partenaires sociaux s'engagent à développer les dispositifs de formation tels que le tutorat ou des actions de formation permettant aux **Seniors** d'être acteurs dans la mise en œuvre des politiques de formation dans les entreprises.

**Nous nous réjouissons du consensus qui a permis la signature de l'accord de Branche sur la formation et l'apprentissage le 25 juin 2015, replaçant l'entreprise au cœur du dispositif. Les partenaires sociaux demandent aux pouvoirs publics, par cet accord, d'habiliter le FAFIEC à collecter la taxe d'apprentissage (soit plus de 400 M€ au global avec la formation professionnelle).**

Un travail de définition des critères de répartitions des fonds laissés disponibles par les entreprises a été réalisé et nous avons identifié les actions à mener pour promouvoir l'apprentissage et les métiers.

### **Faciliter l'accès de la Branche aux cofinancements régionaux**

Enfin, dans le contexte de la réorganisation territoriale et de la fusion des régions, partenaires incontournables dans le domaine de l'emploi et de la formation, nous avons également souhaité anticiper et rationaliser la coordination entre les différents acteurs pour développer une véritable politique intégrant les spécificités régionales à destination des entreprises tout en veillant à une harmonisation des moyens alloués.

Cette volonté s'est concrétisée par la signature **d'un accord créant les Commissions Paritaires Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**, organisées par région administrative en cohérence avec les implantations et missions régionales du FAFIEC suite à l'expérimentation positive du dispositif dans 2 régions depuis 2 ans (Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes).

#### **Mise en place du Compte Personnel de Formation CPF :**

- Formations accessibles dans la Branche
  - ▶ 2 700 formations sur la liste de Branche
  - ▶ 700 formations transverses sur la liste interprofessionnelles (nos certifications représentent 30% de la liste interprofessionnelles)
  - ▶ Un potentiel de plus de 1 500 certifications à inscrire à l'Inventaire (plus de 150 certifications d'ores et déjà accessibles)

## FAFIEC : adaptation et développement des performances

- 214,6 millions € collectés
- 108000 stagiaires formés dont 8500 demandeurs d'emploi
- 255 salariés formés suite à un soutien de la CPNE PSE
- Mutualisation des contributions au profit des petites et moyennes entreprises (13 millions € de fongibilité asymétrique descendante vers les moins de dix salariés en trois ans)
- Développement des diagnostics (179 réalisés) et des accompagnements RH (344 réalisés)
- Développement des services
  - ▶ + 39% de factures traitées en trois ans
  - ▶ Développement des services en ligne et de l'accueil téléphonique

# Maintenir la dynamique du Dialogue Social

## 2014 en Bref

**Le Pacte de compétitivité** comprenant l'accord du 19 décembre 2014 **sur la mise en place d'un calendrier responsable**. Pour mémoire, le 10 septembre, le ministre du Travail invitait les partenaires sociaux représentatifs des 50 plus grandes Branches professionnelles, dont la Fédération Syntec, à une « réunion de mobilisation » sur la mise en œuvre du pacte de responsabilité. Cet accord a été signé par deux organisations syndicales (CFDT et CGC). Il ouvre l'accès aux aides de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) en cas de difficultés économiques et prévoit l'ouverture d'une négociation sur la diversité avant fin 2015.

Dans la continuité de l'accord du 24 avril 2008 et du guide pratique paritaire signé le 13 octobre 2011, **l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** du 27 octobre 2014, a été signé par l'ensemble des partenaires sociaux. Cet accord développe et garantit les principes de diversité et d'égalité des chances, valeurs essentielles de la Branche, applicables à l'embauche et tout au long de la carrière des salariés avec notamment une amélioration de l'allocation du congé paternité, portée à 100%.

### Cette année a été riche. Parmi les faits marquants de l'actualité sociale de la Branche

- Premier avenant faisant suite à l'accord sur le calendrier responsable dans le cadre du Pacte de Compétitivité : **l'Avenant signé le 20 janvier 2015** portant révision de l'accord du 19 mai 1995 sur la Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE). Son but : participer au soutien de l'entreprise, dès lors qu'un projet de licenciement collectif d'ordre économique porte sur plus de 10 salariés. La CPNE statuant en matière de Plan de Sauvegarde de l'Emploi peut être saisie par les entreprises de plus de 10 salariés (contre 100 précédemment).

- Négociation d'un accord sur la complémentaire santé.

La Fédération Syntec, afin de garantir aux entreprises de la Branche une couverture frais de santé à des tarifs négociés plus avantageux que ceux qu'elles auraient pu obtenir individuellement, a fait le choix, avec les partenaires sociaux, de mettre en place **une complémentaire santé de Branche**. Pour ce faire, elle a négocié un accord avec les partenaires sociaux, qui serait signé à l'issue de la procédure de recommandation des assureurs.

Cet accord de Branche est essentiel pour les PME/TPE (83% des entreprises de la Branche), dont beaucoup ne sont pas couvertes par une complémentaire santé. Les entreprises restent libres de choisir leur organisme assureur mais la Branche les encourage fortement à s'affilier auprès d'un des organismes recommandés.

L'accord consacre un régime de base obligatoire pour les salariés et leurs enfants à charge. Le conjoint peut cependant bénéficier d'une couverture optionnelle.

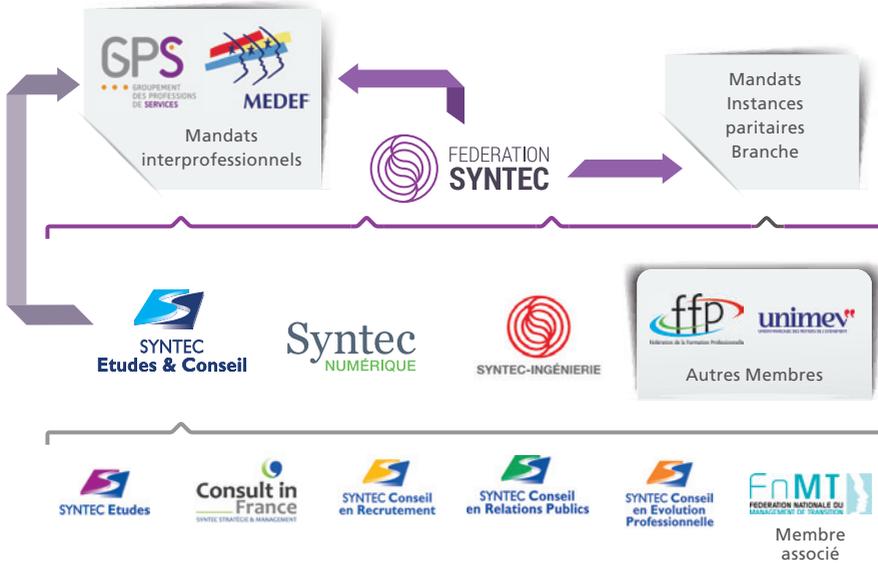
### **Un accompagnement et des outils mis à la disposition des syndicats premiers composant la Fédération Syntec**

- La Fédération Syntec a élaboré pour les syndicats premiers des guides-mémentos relatifs aux forfaits jours et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi qu'un accompagnement dans le cadre des matinées sociales des syndicats premiers (Syntec Numérique, Syntec Ingénierie et Syntec Etudes et Conseil).
- A la suite de l'accord national relatif à la santé et aux risques psychosociaux du 19 mars 2013, un Guide paritaire Santé a été diffusé, dès le mois de janvier 2015, par l'ensemble des partenaires sociaux.

### **Le calendrier de négociation pour le second semestre 2015 s'avère tout aussi dense**

- Le travail de nuit et les astreintes
- Le second examen sur les minima conventionnels
- Les classifications et le calcul des minima
- La diversité
- La concertation sur la Prévoyance

# L'organisation de la Fédération Syntec





FEDERATION  
**SYNTEC**

---

## Fédération Syntec

---

148 boulevard Haussmann  
75008 Paris  
Tél: 01 44 30 49 00

[www.syntec.fr](http://www.syntec.fr)



[federation.syntec@syntec.fr](mailto:federation.syntec@syntec.fr)